

# « Parlons-en trois fois par an » ! De nombreuses personnalités s'engagent pour protéger les droits des femmes et des enfants



Le collectif Prévenir et Protéger mènera, en octobre et novembre, trois temps forts de sensibilisation et de plaidoyer. Ces trois actions adresseront les questions de l'inceste, des mariages forcés et précoces et de l'image de la femme dans les arts visuels.

Ces temps forts s'inscrivent dans la volonté du collectif de soutenir et promouvoir la loi de 2001, qui prévoit trois séances annuelles d'éducation à la sexualité de la maternelle au lycée. L'éducation, notamment à la vie affective et sexuelle, est en effet l'un des outils les plus efficaces pour prévenir les violences sexuelles et sexistes et pour protéger les filles et les femmes, mais aussi les garçons et les hommes.

Parmi les personnalités qui ont répondu présent à l'appel du collectif pour soutenir ces actions de sensibilisation et de mobilisation : Élisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, Helène Bidard, Adjointe à la Maire de Paris en charge de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire, Dominique Versini, Adjointe à la Maire de Paris en charge des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance et Alexandra Cordebard, maire du 10<sup>e</sup> arrondissement, pour les politiques ; pour les artistes : Jeanne Cherhal, Julie Gayet, Agnès Grossman, Agnès Jaoui, Kee yoon, Maï Lan, Inna Modja, Madjo, Oxmo Puccino et Aurélie Saada ; Et pour la société civile, Florence Theron, directrice du pôle éducatif judiciaire de l'ADSEAO, Coralie Dière, psychologue clinicienne, Isabelle Motrot, directrice de la rédaction de Causette, Angélique Mouly, présidente du CSV de la

Maison Jean Bru, Edouard Durand, président de la Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants (CIIVISE) et Saly Diop, Autrice du livre Imani.

**Le 13 octobre, à l'occasion de la Journée internationale des filles (11/10)**, un événement à La Cité audacieuse, de 9h30 à 11h30, s'adressera à des classes de troisième, venues de Paris et de Saint-Denis, pour les sensibiliser au thème des mariages forcés et précoces, en présence de professionnels de l'éducation, de la protection de l'enfance et de la santé. Des animations interactives viseront à informer et interpeller les jeunes et à former les adultes.

**Le 18 novembre, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant (20/11)**, le collectif adressera la question de l'inceste, au cours de deux tables rondes, suivies d'un concert, à la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement, de 14h à 18h. Cet événement s'adressera à des éducateurs, travailleurs sociaux, enseignants, médecins et infirmières scolaires, CMP, CAPP, PMI...

**Enfin, le 22 novembre, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 /11)**, une soirée au Studio Raspail, adressera la question de l'image de la femmes dans les arts visuels. Débatteurs, artistes et humoristes interviendront pour démontrer comment la représentation des femmes dans les domaines de l'image a façonné les relations hommes femmes.

Depuis sa création en 2018, le collectif Prévenir et Protéger, Grande cause nationale 2019, s'est donné pour mission d'agir pour prévenir toutes les sortes de violences faites aux femmes et aux enfants et protéger les victimes, quels que soient leur âge, leurs conditions socio-économiques, leur origine ou leur confession religieuse, par des campagnes d'information et de sensibilisation, des événements et du plaidoyer.

Porte-paroles du collectif Prévenir et Protéger

Ghada Hatem, fondatrice et médecin-chef de La Maison des femmes de Saint-Denis

Arnaud Gallais, directeur général de l'association Olga Spitzer



**A propos de La Maison des femmes :**

La Maison des femmes de Saint-Denis soigne et accompagne les femmes en difficulté ou victimes de violences, de façon confidentielle, sécurisée et personnalisée. Elle a été créée en juillet 2016 par la Dr Ghada Hatem.

Elle propose un parcours complet de soins, à travers trois unités : Planification familiale, Mutilations sexuelles et Violences conjugales, intrafamiliales, sexuelles et sexistes. Les patientes bénéficient également d'un accompagnement social et juridique, d'une prise en charge psycho-corporelle, de multiples ateliers d'amélioration de l'estime de soi.

Aujourd'hui, elle accueille entre 50 et 80 femmes par jour et assure près de 15 000 consultations par an.

#### **Contact presse**

**Isabelle Chebat, [isabelle.chebat@lamaisondesfemmes.fr](mailto:isabelle.chebat@lamaisondesfemmes.fr), 06 48 05 94 46**